

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 131 (2005)
Heft: 01/02: Lumière urbaine

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Eteignez, qu'on y voie !

Accentuant les diversités de richesses et les inégalités de pouvoir que le soleil estompe, l'éclairage dit ce qui doit triompher des ténèbres. Il exacerbe la prescription, souligne le monument, accentue la publicité. Que survienne la panne, et les pulsions se libèrent, l'anarchie menace, la conscience d'être mortel redevient palpable pour chacun.

L'essor spectaculaire des disciplines de l'éclairage, qui accompagne la vogue des fêtes de la lumière, à Lyon et un peu partout en Europe, représente le dernier stade d'un développement débridé qui, du bec de gaz au plasma, aboutit à une illumination hystérique de l'espace urbain, où chaque acteur se poudre le nez à coups de projecteurs multicolores.

Aujourd'hui, de nombreuses villes ont amorcé une réflexion d'ensemble à propos de leur éclairage urbain. L'impossibilité de prendre des mesures contraignantes ou limitatives, les aspirations contradictoires des groupements d'intérêt, les effets de mode induisant l'omniprésence de certains bureaux en vue et l'uniformisation des solutions proposées, laissent craindre que ces démarches ambitieuses et les belles résolutions qui les accompagnent ne débouchent que sur l'illumination esthétisante d'un ou deux monuments.

La pollution lumineuse et l'anéantissement des effets d'éclairage qui en résulte immanquablement ont pourtant rendu les concepteurs plus sensibles à la question de l'environnement lumineux dans lequel ils inscrivent leur projet¹. Le noir constitue désormais un objet de réflexion fondamental pour nombre d'entre eux², un référent poétique et rhétorique dont l'expérience apparaît aujourd'hui quasi inaccessible pour l'*homo occidentalis*. Cette question rejoint les préoccupations liées à l'énergie dispersée par l'éclairage public. Celles-ci, si elles font souvent l'objet de belles déclarations d'intention non suivies d'effets³, donnent néanmoins lieu à la mise en place de quelques rares projets pilotes, à l'exemple de celui de la ville d'Albi que nous présentons dans ce dossier.

Dans le tintamarre lumineux qui caractérise nos sociétés contemporaines, éteindre devient paradoxalement l'acte de projet le plus ambitieux en matière d'éclairage urbain.

Francesco Della Casa

¹ Relevons par l'exemple l'expérience désagréable subie par Takumi Endo lors de la dernière fête de la lumière à Lyon : sa subtile installation de fioles au luminol fut complètement occultée par le halo urbain.

² Notamment Yann Kersalé, l'un des concepteurs les plus en vue de cette discipline

³ En témoigne notamment le fait que les décorations, publiques ou privées, mises en place à l'occasion des fêtes de fin d'année restent souvent en place pendant une grande partie du mois de janvier.